

PROCEDURES D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription devra être retourné avec les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription correspondant au niveau de l'élève
- Le formulaire de l'autorisation parentale dans le cadre du droit à l'image (représentation de l'élève photographique ou filmée) et de sortie scolaire obligatoire
- Les précisions importantes de règles de Vie Scolaire à signer
- Le formulaire de demande d'internat si besoin est, qui sera soumise à un examen en fonction des places
- La fiche infirmerie
- Le questionnaire médical pour les élèves de CAP ou de BAC PRO : pour autorisation des périodes de formation en entreprise
- 4 photos d'identité
- La photocopie du carnet de santé : page des vaccinations (DTCP, ROR) ou une attestation de contre-indication
- Un relevé d'Identité Bancaire (pour les remboursements de frais de stage ou de cantine et le versement de la bourse)
- La cotisation à la maison des lycéens (par chèque uniquement) + Bulletin d'adhésion
- La cotisation à l'association sportive (par chèque uniquement) + Bulletin d'adhésion
- Pour les élèves de BAC PRO METIERS DE LA SECURITE : un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités sportives et physiques exigé pour le PFMP en gendarmerie et pompier.

Les documents à joindre pour les nouveaux élèves du lycée Benoit ou si changement de situation :

- La photocopie du livret de famille complet
- La photocopie du justificatif de la garde de l'enfant pour les parents divorcés ou en instance de divorce (mettre au dos le nom de l'enfant s'il est différent)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, eau ...),
- Un exéat (certificat de fin de scolarité) à demander auprès de l'établissement d'origine,
- L'octroi de bourse ou transfert de bourse
- Le dernier bulletin de l'année précédente précisant l'avis de passage

Les documents à fournir à la rentrée scolaire à remettre au professeur principal le jour de la rentrée :

- La photocopie de l'attestation d'allocation de rentrée scolaire pour les bénéficiaires nécessaire pour le calcul du montant de la demi-pension
- L'attestation d'assurance scolaire en responsabilité civile et extra-scolaire comprenant la responsabilité civile et individuelle accident

Toute inscription dans l'établissement vaut acceptation du règlement intérieur.